

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2021

---

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4442)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 362

présenté par  
Mme Moutchou

-----

### AVANT L'ARTICLE PREMIER

Compléter l'intitulé du titre I<sup>er</sup> par les mots :

« aux substances psychoactives ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle consécutif aux débats qui ont eu lieu en commission des Lois.